
Partenariats

La coopération transfrontalière

Situé au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, le Nord bénéficie d'une position géographique stratégique, à proximité immédiate de capitales européennes.

Cette situation géographique est une source d'opportunités pour l'attractivité de son territoire et la qualité de vie des Nordistes. C'est pourquoi notre institution s'est engagée activement, depuis 30 ans, dans la coopération avec ses territoires voisins.

Le 13 novembre 2017, le Conseil départemental a voté sa stratégie opérationnelle de coopération transfrontalière, en cohérence avec l'objectif de l'Union Européenne de réduire les écarts de développement entre territoires.

Le Département du Nord, chef de file des solidarités humaines et territoriales a défini les objectifs suivants :

- affirmer le Département du Nord comme moteur de la coopération transfrontalière au sein d'une Europe au service des citoyens,
- défendre et promouvoir le projet européen,
- engager de nouvelles dynamiques institutionnelles pour mieux coopérer et mieux asseoir le territoire transfrontalier au sein de l'Europe,
- contribuer à la convergence des politiques transfrontalières des différentes institutions françaises de l'espace transfrontalier,
- renforcer la visibilité du Département au sein des réseaux nationaux et européens en tant qu'acteur majeur de la coopération transfrontalière.

[Déclinaison opérationnelle de la délibération cadre concernant la stratégie de coopération](#)

Par ailleurs, dans le cadre de sa coopération transfrontalière, le Nord est partie prenante du Comité du Déroit, partenariat réunissant également le Département du Pas-de-Calais, le Comté anglais du Kent, les Provinces belges de Flandre occidentale et orientale, et la Province néerlandaise de Zélande. La Région Hauts-de-France est observatrice de la démarche.

Ce partenariat transfrontalier s'est donné l'ambition, dans le contexte du Brexit, de développer les coopérations entre les territoires bordant le Déroit du Pas-de-Calais dans les domaines de l'économie, du développement territorial, de la transition écologique et de la jeunesse.

Nos partenaires transfrontaliers :

- [La Province de Flandre Occidentale](#)
- [La Province de Hainaut](#)
- [Le Groupement Européen de Coopération Territoriale \(GECT\) Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai](#)
- [Le Groupement Européen de Coopération Territoriale \(GECT\) West-Vlaanderen](#)
- [La Mission Opérationnelle Transfrontalière \(MOT\)](#)

Les projets soutenus

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

Le Nord, Département fleuri !

En France, 15 départements détiennent actuellement le label « département fleuri ». Le Nord a obtenu cette distinction en 1999, renouvelée tous les 5 ans depuis et confirmée en 2019. Cette récompense distingue le dynamisme des départements pour leur rôle moteur dans la formation, la communication et la sensibilisation favorables au développement durable des territoires.

La qualité de vie des habitants frontaliers

Eurocyclo

- Thématique : Tourisme, sports de nature, activités de pleine nature
- Objectif : créer une expérience touristique facilitée sur des axes vélos structurés dans des environnements variés : mer, campagne, ville, lacs, canaux.

-
- Budget total : 14 459 836,02€ (7 229 917,99€ de FEDER)
 - Durée : 1er octobre 2017 au 30 décembre 2022
 - [Le projet Eurocyclo sur le site Interreg France-Wallonie-Vlaanderen](#)

Partager cette page

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez sur LinkedIn](#)
- [Partagez par email](#)